



MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE



SEPTEMBRE 1716 - MORT APRÈS UNE MORSURE DE LOUP

*Le 23 dud mois a été Inhumé au
Cimetiere dudit lieu Jean merat agé de
22 ans mordu a la Joue d'un Loup
Enragé aux granges et Est mort après
Avoir Eté Confessé de Son mal*



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Maizières-la-Grande-Paroisse, 1711-1722, vue 46/70



1716 - DÉCÈS DU CURÉ



*Le 30e et dernier Jour de decembre
a Esté Inhumé en LEglise de
St Denis de Mézières La grande Paroisse
Messire Thomas de Belleville Curé Prieur
de Laditte Paroisse après avoir Recu les
Sacremens d'Eucharistie Celui d'Extremonction
par Les mains de Mr Le Curé de pars et
en Presence des Soussignez*

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Maizières-la-Grande-Paroisse, 1711-1722, vues 40 et 43/70



1718 - MARIAGE CONTRARIÉ

*Vendredi 27 May apres la
publication de bans dufuture mariage
de Louis Cantoy fils de Jean Cantoy
et de Marie Gauthier de Nicole
mari fille majeure de feu gabriel mari
ces deux parents ayant les parents inere et
que Lopdit son a été Leue par l'entente
de L'officialité et condamné Leau enronat
oprotque aux depens se soultigné frere prieur
Cure de N de nit de mel ider apres avoir
le contentement du dit Louis Cantoy et
de nicolle mari Les ay conionté en maray
et leur ay donné la benediction nuptiale
presence de fermoins qui ont signé avec
moy Jirmiz, Gillouet, Ruyllapre, gous
L'aujour d'aujourd'hui Louis Cantoy
Denet et ot n'ist fi de l'age de 16 ans*

Ce Jourdhuy 27 May après La publication de bans du future Mariage de **Louis Canlay** fils de françois Canlay et de mâtie guillot et de **nicolle merat** fille maieure de feu gabriel merat et pereste gouet Les père et mère et que **Loposition a esté Levé par Sentence** de Lofficialité et condamné Jean charonat oposant aux depens, ie soussigné pretre prier Curé de St denis de Meziere après avoir recu le consentement du dit Louis Canlé et de nicolle merat Les ay conionts en mariage et Leur ay donné la benediction nuptialle presence de tesmoins qui ont signé avec moy

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Maizières-la-Grande-Paroisse, 1711-1722, vue 56/70



DÉROGATION POUR LE CARÊME DE 1735

Ordonnance du 19 février 1735

Permission aux gens de guerre d'user de la viande en carême

L'évêque a étudié la demande des officiers de l'armée qui sont en quartiers d'hiver à Maizières-la-Grande-Paroisse et aux environs, de manger de la viande pendant le prochain carême.

« *Eu égard à la cherté et la rareté des denrées* », cette permission leur est accordée. Ils pourront manger de la **viande et des œufs** quatre jours par semaine, **les dimanches, lundis, mardis et jeudis**.

Cette ordonnance sera valable dans tout le diocèse.



Relevé par Véronique FREMIET MATTEI

Source : AD Aube G62

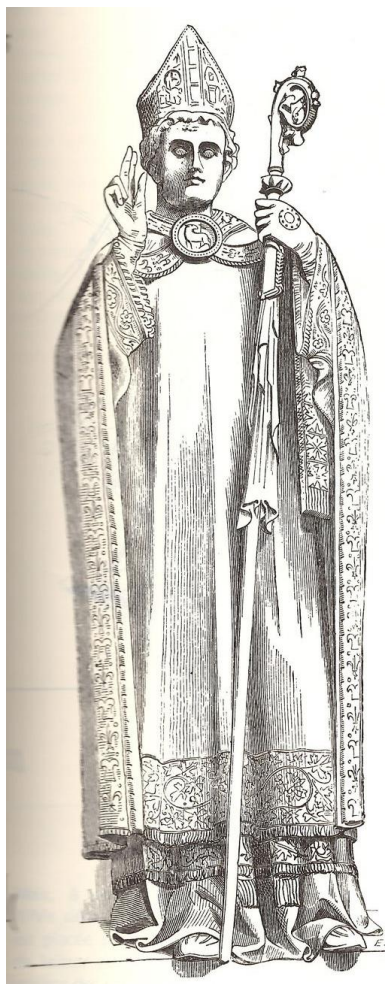


1744 - VISITE DE L'ÉVÊQUE ET CONFIRMATIONS

Le 2 juillet 1744 l'évêque de Troyes se déplace jusqu'à Maizières où il donne le sacrement de confirmation à 337 personnes.

Juillet 1744

*Le deuxième jour dud mois et an mgr L'illustrissime
Et Reverendissime Père en Dieu **Mathias Poncet de
La Riviere Evêque de Troye a fait Sa premiere
visite en cette Eglise** et a ensuite donné Le Sacrement
de Confirmation a trois Cent trente sept personnes
de cette Paroisse dont Les noms sont écrits a la fin du
present Registre. Ont assisté a La Ceremonie mr.
De la Galissonniere vicaire general, mr Bear
aumônier de mgr L'Eveque, mrs Michelot
Curé de Mery, Sorin Curé de Chatres, Choiselat
Curé de St oulph, mrs Les Prieurs Chatelain Prieur
Curé d'origny, Duverger Prieur Curé d'Etelles.*



LISTE DES CONFIRMÉS

Noms et surnoms des personnes qui ont
 été confirmés dans cette Eglise Le 2. juillet 1744

Hommes	Jean Baptiste Charonnat	Jacques Gayon
	Valentin Bretteux	Claude Millet
	Jean ex oël	Charles Millet
	Jacques e Merat	François Collet
	Pierre Regnault	Charles Collet
	Antoine Charlot	Nicolas Millet
	Jean Dumay	André Jompet
	Edme e Millet	Nicolas Joly
	Jerome Colin	Dme Joly
	Claude Collet	Nicolas Millet
	Antoine Chalons	François Millet
	Pierre vade	Claude vacher
Femmes	Michel Bezançon	Anne Dalat
	e Marie Guinaud	Anne Guillot
	e Mathieu Gouge	Barbe Bayen
	e Marie Catharine Fevre	Françoise Dalichamps
	Barbe Charonnat	Agnes Prost
	Jeanne Rajot	Helene e Millet
	Marie Jeanne Joly	Helene Chalons
	Anne Joly	Jeanne Canlay
	Angelique Millet	Jeanne Millet
	Agathe Hubert	Jeanne Bourdault
	Agnes e Hautereau	Jeanne Fevre
	Agathe Canlay	Jacqueline Renaudin
	Angelique Millet e d'ic Joly	Jeanne Bourgeois
	Anne Renaudin	Louise Hubert

Les Filles qui ont Communiees

Anne et Maillot
 Jeanne Gouët
 Helene Kestore
 Marie Herluison
 Anne Limerantienne Chalons
 Anne Fanlay
 Antoinette Gayon
 Anne Ferre
 Anne Elizabeth et Millet
 Anne Forgeot
 Berthe Folle
 Cecile Millet
 Claire Petit
 Claire Rose
 Claire Charonnet
 Catherine Ferre
 Claude Petit
 Catherine Bourdault
 Catherine Gayon
 Catherine Petit
 Catherine Millet
 Catherine Guillot
 Edmee Choiselet
 Edmee Rose
 Elizabeth Chevalier
 Elizabeth Fanlay
 Genevieve Payer
 Helene Vode
 Ligne
 Jeanne Ferre
 Jeanne Gobin

Jeanne Lestochie et Millet
 Louise Payer
 Marie ne Bisvin
 Marie Anne Cholet
 Marie Anne Doust
 Marie Fourme
 Marie Anne Fourme
 Marie Anne Payer
 Marie Magdelaine Ferre
 Marie Dougn
 Marie ne Magdelaine Fanlay
 Marie Louise Millet
 Marie Millet
 Marie Fournay
 Marie Charvonnat
 Marie Edmee Folin
 Marie Anne Duna
 Marie Anne Folin
 Marguerite Bisvin
 Marie Millet
 Marie Anne Groues
 Marie Jeanne Gouët
 Marie Joly
 Magdelaine Sauvage
 Nicole Folin
 Nicole Fanlay
 Rene Manjon
 Veronique Charlot
 Anne Richomme
 Anne Richomme
 Anne Percolat
 Jeanne Robin

61.

Les Garçons non Communiees

Laurent Joly
 Bonaventure Joly
 Jean Baptiste Petel
 Louis Petel
 Edmee Luce Groues
 Edmee Bonaventure Herluison
 Jean Foucault

Simon Charles Foucault
 Antoine Bourdault
 Andre Forgeot
 Alexis Manuel
 Antoine Petit
 Barthelme Charlot
 Benoit Forgeot

Charles Pajot
 Claude Charonnat
 Clément Ferré
 Claude Goly
 Claude Goly
 Claude Millet
 Claude Charonnat
 Etienne Tophe et Nicolas Rodé
 Charles Rose
 Charles Philippou
 Charles Canlay
 Charles Millet
 Claude Fournier
 Charles Millet
 Charles Ferré
 Claude Canlay
 Charles Millet
 Denis Martin
 Denis Petit
 Denis Guillaume
 Denis Rose
 Denis Billoit
 Denis Millet
 Edme Fournier
 Edme Colin
 Edme Millet
 Edme Aubert
 Edme Forgeat
 Etienne Duchat
 François Merat
 Hubert Aubert
 Jean Pajot
 Jean Policarpe Goly
 Jean Guillaume
 Jean Canlay
 Jean Forgeat
 Jean Gouys
 Jean Gabriel Millet
 Jacques Millet

Jean Goly
 Jean Baptiste Michel
 Jean Baptiste Baryon
 Jacques Fournier
 Jacques Goly
 Jean Baptiste Millet
 Jacques Petit
 Jean Debarte
 Jacques Goly
 Jean Millet
 Jean Baptiste Menue
 Louis Canlay
 Laurent Mémé
 Louis Goly
 Laurent Millet
 Louis Solé
 Louis Rose
 Louis Chesalix
 Louis Boivin
 Nicolas Charonnat
 Nicolas - fils naturel d'Edme Lyon
 Nicolas Merat
 Nicolas Renaudin
 Nicolas Chenet
 Nicolas Guet
 Pierre Guillaume
 Pierre Fournier
 Claude Fournier
 Paul Michard
 Pierre Millet
 Paul Dumal
 Pierre Canlay
 Pierre Charrean
 Paul Ferré
 Pierre Philippou
 Paul Baryon
 Pierre Rose
 Toussaint Petit
 Michel Demi Charrean

Les filles non communies.

e Marie magdelene Joly
 e Catherine Petel
 e Marie Gruyer
 e Marie e Antoinette Gruyer
 Syre Herluison
 Claire Chesalix
 anne Gruyer
 anne millet
 anne millet
 anne Pagny
 anne Collet
 anne Philippow

Barbe millat
 Barbe millat
 Barbe fourmier
 Catherine Benard
 Catherine forgeot
 Catherine Joffelin
 Catherine Jave
 Catherine forgeot
 Catherine Gruyer
 Elizabeth Dumas
 Elizabeth fourmier
 Elizabeth Jave
 Elizabeth Cantay
 Elizabeth niore

Genevieve Herou
 Helene forgeot
 Helene fourmier
 Helene Herluison
 Helene millet
 Helene Benard
 Helene Chesalix
 Julienne fourmier
 Jeanne Joly

69

e Marie Theneau
 e Marguerite e Millet
 e Marie Charonnat
 e Marie Jeanne Chesalix
 e Mathie Colin
 e Marie Louise forgeot
 e Marie Louise Joly
 e Marie Anne Charbrillon
 e Marie Louise forgeot
 Marguerite Cantay
 e Marie Anne Charonnat
 e Marie Therese Gouet

e Marie Louise Joly
 e Marie Magdelene Millet
 Marie Pagny
 Marie Magdelene Boivin
 Marie Marguerite Jacob
 Marie Petit
 Marie Jolie
 Marie Magdelene fourmier
 Marie Sebastienne forgeot
 Marie Jave
 Marie Anne millet
 Marie Anne Boivin
 Marie Anne Floret
 Marie Magdelene Rodé
 Magdelene Pagny

Marie Magdelene Potant
 Marie Oudin
 Nicole Chantreau
 Nicole Dumesnil
 Marie Rose Joly
 Syre Bourdault
 Veronique Herou

337. confirmé le 2 juillet 1747



1820 - PAS DE SÉPULTURE CHRÉTIENNE...

Le curé de Maizières refuse de procéder aux obsèques du maire et de le faire enterrer au cimetière. La population s'indigne.

Nous apprenons, et c'est avec une conviction malheureusement trop certaine que nous l'annonçons à nos lecteurs, qu'il y a peu de jours, le sieur N. Maître, domicilié à Maizières-lès-Granges, arrondissement de Nogent, depuis 50 ans et âgé de 80, ayant toujours joui de la réputation d'un honnête citoyen, fut frappé d'apoplexie et mourut subitement. Sa famille se disposait à lui rendre les honneurs de la sépulture, lorsque M. Bayle de Poussey, prêtre-desservant de cette commune, refusa formellement l'entrée de l'église et la sépulture chrétienne. Ce fut en vain que cette famille désolée appela l'autorité du Maire; celui-ci, est le régisseur des biens du prêtre, l'adjoint en est le fermier, cependant ils prirent part au mécontentement général; mais pouvaient-ils agir sans l'ordre et contre l'ordre d'un maître?

Le cadavre est resté plus de deux jours sans sépulture, enfin la famille désolée s'est vu réduite à le faire enterrer dans la plaine.

Quelles étaient donc les raisons de M. Bayle de Poussey, pour refuser la sépulture à un citoyen dont les mœurs ont toujours été pures et la conduite exemplaire? Il n'avait communiqué qu'une fois en sa vie!... et cette supposition le rend indigne de la sépulture chrétienne!... Ah! M. Bayle de Poussey, cet homme avait reçu le baptême et s'est toujours senti de sa purification, il vivait dans la communion des fidèles, et assurément il avait moins de reproches à se faire qu'un prêtre qui visite souvent la capitale, qui revient avec des femmes anglaises déguisées, qui les promène sur des litières scandaleuses et qui se rend la fable de son canton, qu'un prêtre enfin méprisé de ses confrères, et qu'il ne vous sera pas difficile de juger.

L'indignation est à son comble dans la commune de Maizières; mais on assure que sur la plainte des habitants, M. le Procureur du Roi, près le tribunal de Nogent, a enjoint à le Maire de faire exhumer le cadavre pour le rendre à la tombe de ses pères, dont les manes ont frémi d'horreur.

Tous les prêtres du canton avouent librement leur indignation; on dit même que M. le Curé de Romilly a voulu envoyer son vicaire pour faire enterrer le cadavre, mais le vicaire n'a pas osé affronter M. Bayle de Poussey, qui ne peut trouver mauvais l'application du précepte de *Saint Paul*: *Peccantes Presbyteros coram omnibus argue.*



1902 - L'ÉCOLE DES FILLES DEVIENT LAÏQUE

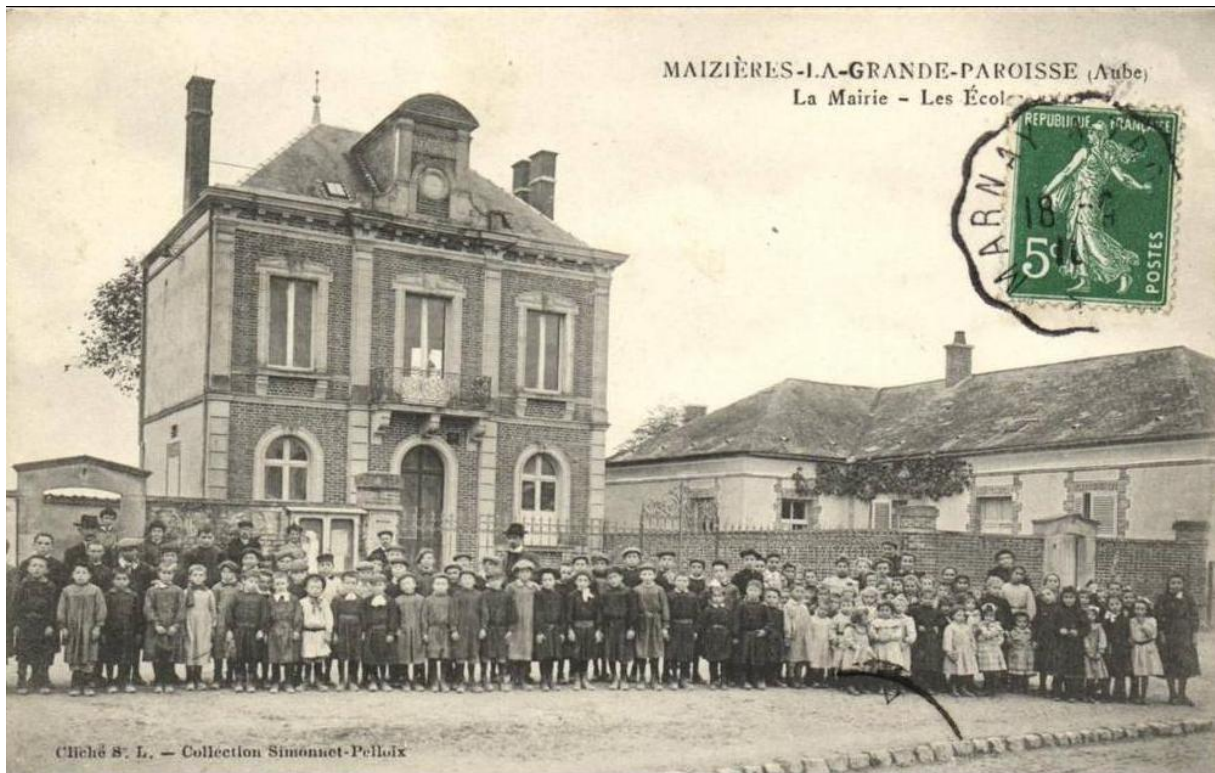
Nous avons annoncé dernièrement que l'école de filles de Maizières-la-Grande-Paroisse venait d'être laïcisée.

A la suite de cette laïcisation, M. le Maire de Maizières et son adjoint ont envoyé leurs démissions à M. le Préfet de l'Aube.

La nouvelle institutrice de la commune ainsi que son adjointe ont été installées à l'école communale laïque lundi, par le premier conseiller municipal, faisant fonction de maire; il était accompagné de M. le docteur Laurent, délégué cantonal.

Plus de trente élèves assistaient à l'ouverture de la première classe; ce nombre sera bientôt dépassé.

Les quelques difficultés qu'il y avait eues au début sont aplanies et les esprits sont apaisés.



Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Relire la Presse locale, L'Écho nogentais, 17/04/1902, vue 3/4

Photo : [Mairie de Maizières-la-Grande-Paroisse et sa commune \(10510\) \(annuaire-mairie.fr\)](#)